



Le ministère de l'Eau et de l'Energie(Minee) est actuellement en négociation avec le consortium sino ghanéen Sunon Asogli/China Energy en vue de la signature d'un contrat de partenariat public-privé(PPP).

176 milliards de FCFA. C'est le coût prévisionnel des travaux de construction d'une Centrale électrique à gaz et des infrastructures connexes à Limbé dans la région du Sud-Ouest. C'est

du moins, ce que précise le *Rapport sur les coûts des risques budgétaires générés par les projets exécutés en partenariat public-privé* du Minfi. D'après une source contactée à la Direction Générale du Budget, l'Etat devra apporter 15% de ce montant contre 85% venant du partenaire privé.

Le contrat de partenariat public-privé (PPP) est en cours de négociation. Il concerne d'une part, le ministère de l'Eau et de l'Énergie (Minee) et le consortium sino ghanéen Sunon Asogli/China Energy. Ce duo avait été le seul présélectionné en mai 2022 à l'issue d'un appel d'offres auquel 05 candidats avaient également postulé. Pour l'heure, il n'y a pas encore de date probable du début du chantier. Le Minee et l'entreprise sont à l'étape de dialogue de pré-qualification. L'on apprend tout de même que les équipes sont déployées sur le terrain pour les évaluations.

D'une capacité de production de 350 MW, la Centrale électrique à gaz de Limbe devrait initialement être livrée « au plus tard en 2024 » selon le chronogramme officiel d'activités. Mais compte tenu du temps mis dans les procédures de contractualisation de l'entreprise adjudicataire du marché, ces prévisions deviennent de plus en plus hypothétiques.

Le projet en lui-même figure dans les archives du Minee depuis quasiment dix années. En effet, le 22 avril 2014, Eranove société détenue par Emerging Capital Partners –un leader du capital investissement en Afrique– signait avec le ministère de l'Eau et de l'Energie, un protocole d'accord pour les études relatives au projet supra indiqué. Selon les termes du contrat, Eranove promettait qu'elle « honorera ses engagements avec sa filiale Ciprel » ; ceux de procéder à une étude d'avant-projet détaillé incluant le coût estimatif de toutes les composantes du projet en vue de négocier un contrat d'achat d'énergie. Mais son partenariat avec le gouvernement camerounais n'a pas prospéré. La pré-qualification du consortium Sunon Asogli/China Energy en mai 2022 était une preuve de la fin de la collaboration entre les deux parties.

EcoMatin
